

tes les institutions populaires avec la permanence de l'autorité monarchique. Cette franche liberté ne peut-être maintenue et consolidée que sur la base du respect pour le sentiment religieux et de la sincérité désintéressée dans l'accomplissement des devoirs religieux."

Parler au *National* de liberté maintenue et consolidée par l'accomplissement des devoirs religieux, des devoirs commandés par des prêtres était le moyen le plus court et le plus sûr dont M. O'Connell pût user pour se débarrasser à tout jamais des sympathies compromettantes des radicaux français. L'Irlande ne pouvait regarder la mauvaise plaisanterie du 14 juillet comme un témoignage de sympathie. Mais en revanche, la presse française, les journaux de toutes les nuances d'opinions ont été unanimes, depuis que l'étendard de l'agitation est levé, à applaudir aux mouvements et aux progrès de l'Irlande. L'unanimité de la presse peut, à bon droit, être regardée comme exprimant l'opinion de la France; mais, de grâce, que pouvaient ajouter à un témoignage aussi solennel de sympathie les cent convives du restaurant Lemardelay!

FRANCE.

Visite de la reine d'Angleterre.—La polémique commence déjà dans nos journaux de l'Opposition sur le voyage de la reine Victoria en France. Il se perdent en conjectures sur le but de ce voyage; ils s'effraient de ses conséquences qu'il peut avoir. Le moindre présent, à leur avis, que Louis-Philippe puisse faire à S. M. B., ce sera un traité de commerce dans lequel les intérêts de la France seront sacrifiés, cela va sans dire, aux intérêts de l'Angleterre. Il prend aussi des scrupules constitutionnels assez singuliers: La reine d'Angleterre a-t-elle le droit de passer la mer sans un acte du Parlement qui le lui permette? Est-il bien sûr que la Charte ne défende pas au roi Louis-Philippe de recevoir des princes alliés?

En un mot, l'alarme est au camp. C'est un peu trop se presser d'avoir peur; car encore faudrait-il savoir avec certitude si ce terrible voyage aura lieu. Nous sommes seulement bien aises de rassurer le *National* et nos feuilles de l'Opposition sur un point qui paraît leur tenir au cœur; non, la reine Victoria ne violerait pas la Constitution anglaise en venant rendre une très-inoffensive visite au roi Louis-Philippe dans son château d'Eu. Les ministres anglais, depuis la révolution de 1688, ne jouent pas plus avec la Constitution de leur pays, que les ministres français avec la Charte depuis la révolution de 1830. Le roi ou la reine d'Angleterre n'ont pas besoin d'un acte du Parlement pour passer la mer. C'est le prince de Galles qui ne peut sortir du pays sans la permission du Parlement. La reine, si elle vient en France, aura avec elle un ministre responsable; voilà tout ce que la constitution exige. Quant au roi Louis-Philippe, nous ne pensons pas qu'il ait besoin d'un acte des Chambres pour recevoir dans ses châteaux qui bon lui semble, fût-ce la reine d'Angleterre. La Charte n'a pas prévu le cas; c'est vraiment dommage! Mais d'un autre côté, voici ce qui est vrai et ce que nos alarmistes savent parfaitement bien: c'est qu'un traité de commerce ne peut être passé entre les deux gouvernements anglais et français sans un bill du Parlement en Angleterre, sans une loi en France, et par conséquent sans l'intervention de nos Chambres. Ainsi ils voient dans la Constitution de l'un et de l'autre pays ce qui n'y est pas, et il font semblant de n'y pas voir ce qui y est.

Nous rougissons, en vérité, pour notre pays, de ses ridicules alarmes; probablement il sera fort peu question d'affaires entre la reine Victoria et le roi Louis-Philippe. Si la jeune et gracieuse souveraine de l'Angleterre vient passer quelques heures dans notre pays, ce ne sera pas, on l'imagine aisément, pour discuter les articles d'un traité de commerce, et pour tendre des pièges diplomatiques au roi des Français, qui a bien quelque expérience et quelque réputation d'habileté en matières d'état. Aussi les journaux anglais ne paraissent-ils pas effrayés le moins du monde à l'idée du voyage de leur reine et de son entrevue avec un prince qui passe assez généralement pour le politique le plus consommé de l'Europe. Ils sont constitutionnels, mais ils le sont sérieusement. Ils savent que le souverain, dans un pays où il y a soit un parlement, soit des chambres, ne peut rien sans ses ministres, et que ces ministres, qui sont responsables, ne font rien sans être assurés du concours parlementaire; ils n'ont pas peur que la reine Victoria, toute jeune qu'elle est, n'engage étourdiment sa signature et ne fasse payer à l'Angleterre les frais de la magnifique hospitalité qu'elle recevrait en France. Et pourtant voyez un peu: si le roi Louis-Philippe allait retenir la reine Victoria prisonnière? Il s'est vu de ces choses-là dans le temps passé! Oui, mais les journaux anglais sont de leur siècle. Pour l'honneur de la France, nous voudrions bien que nos journaux de l'opposition fussent un peu du leur, et que le voyage de la reine d'Angleterre ne leur inspirât pas de si grotesques réflexions.

Que faudra-t-il donc voir dans ce voyage, s'il a lieu, comme nous le désirons très-vivement? Une haute et très-éclatante marque de bienveillance que se donneront, au nom des deux grands pays qu'ils représentent: le roi des Français et la reine d'Angleterre. Nous sommes loin de croire ces démonstrations inutiles. Elles frappent l'imagination des peuples; elles cimentent les bons rapports; elles sont, pour ainsi dire, le symbole de cette civilisation pacifique qui tend tous les jours d'avantage, pour la gloire de notre temps et pour le bonheur des peuples, à remplacer l'ancienne civilisation où plutôt l'ancienne barbarie du droit de guerre. Nous sommes on le sait pour les voyages princiers, et si nous avions jamais eu du doute sur les bons effets de ces voyages, nous n'en aurions plus en voyant le dépit qu'ils causent à certaines gens. Il reste quoi qu'on en dise, un grand rôle dans notre temps aux rois et aux princesses. Il leur appartient de donner aux peuples, par

leur exemple, des leçons de conciliation, des idées de paix et de bienveillance, de rapprocher les partis entre eux et les nations entre elles. La reine Victoria ne nous sacrifiera pas plus les intérêts et la politique de son pays, que le roi Louis-Philippe ne lui sacrifiera les nôtres. L'entrevue des deux souverains n'en sera pas moins, aux yeux de l'Europe, un gage de paix et d'union. Et quand ce ne serait qu'une simple politesse? *Le national* avec ce ton railleur qu'il prend à l'occasion, ne faisait-il pas remarquer dernièrement qu'aucune des cours de l'Europe n'avait rendu à nos princes aucune visite? Eh bien! *le National* n'aura plus à reprocher à l'Angleterre au moins ce défaut de réciprocité qui le blessait. Pourquoi donc paraît-il si peu satisfait du voyage, problématique encore de la reine Victoria?

(*Journal des Débats.*)

Sa Majesté et le prince Albert sont partis lundi matin de Windsor pour se rendre à la station du chemin de fer de Farnborough, et aller par cette voie à Southampton. Sa Majesté et son Altesse royale se sont mises en route à 8 heures et sont arrivés à 11 heures moins vingt minutes à Southampton où elles ont été reçues par le ministre de la corporation à laquelle s'étaient joints les principaux habitants. La reine et le prince Albert ont été accueillis avec le plus grand enthousiasme. Toute la ville présentait un air de fête; les boutiques étaient fermées, les croisées remplies de spectateurs et tous les bâtiments stationnés dans le port avaient arboré leurs pavillons. A onze heures un quart, le cortège est arrivé sur la jetée, et Sa Majesté s'est aussitôt embarquée avec le prince. Trois quarts d'heures après, le yacht quittait le port pour commencer l'excursion maritime que Sa Majesté avait en vue depuis longtemps.

L'escadre a aussitôt dirigé sa course vers Cowes. Après avoir passé devant Spithead, le yacht est revenu à Kyde, où Sa Majesté a débarqué pour quelques instants. Puis elle est remontée sur le yacht et est arrivé le même soir à Cowes, où elle a rendu visite à lady Harcourt. Sa Majesté et le Prince sont ensuite revenus passer la nuit à bord du bâtiment.

Le lendemain, 29, la Reine et Son Altesse Royale sont allées visiter Norris-Castle, où Sa Majesté a résidé lorsqu'elle n'était que Princesse Victoria. Puis, ils se sont remis en route pour Ventnor où ils ont de nouveau débarqué.

Le mercredi, 30, après avoir visité Ventnor, Shanklin, Chine, Blanckgang-Chine, Freshwater, Sa Majesté et le prince Albert se sont dirigés vers la partie ouest de la côte, et sont arrivés, quelques heures après, à Weymouth, où ils ont été reçus, comme à Southampton, par presque toute la population. En quittant cette ville, le yacht royal a continué sa course, et, à 5 heures le même jour, il est arrivé en vue de Plymouth et a, peu de temps après, jeté l'ancre à Born-Pool, où Sa Majesté a reçu à bord la visite de lord Haddington et des autres lords de l'amirauté qui étaient arrivés le même jour par la voie de terre.

Son Altesse royale le prince George de Cambridge accompagné par l'honorable capitaine James Macdonald, s'est embarqué le 28 août, de St. Catherine-docks pour Anvers, où il est arrivé le 29, après un passage favorable.

—On écrit d'Eu, le 26 août:

"Ce matin, à cinq heures, le prince de Joinville et le duc d'Aumale sont arrivés au château, de retour de leur promenade en mer. Ils sont repartis à sept heures du soir, pour assister aux Régates du Havre. La reine, Mme. la princesse de Joinville et Mme. la princesse Auguste de Cobourg avaient été au Tréport, au-devant de LL. AA. RR. Le roi a reçu dans la matinée une députation de la ville de Dieppe et MM. les membres de la députation ont eu l'honneur de dîner avec le roi."

—On écrit du Havre, le 27 août:

"Ce matin dès dix heures, les signaux de la Hève ont annoncé la présence sur notre rade des bateaux à vapeur l'*Archimède* et le *Napoléon*, ayant à leur bord plusieurs membres de la famille royale et leur suite."

"Aussitôt que les autorités furent prévenues de cette heureuse circonstance, elles s'empressèrent de se rendre au-devant des princes, qui, débarqués du *Napoléon*, arrivaient dans notre port. Mme. la princesse de Joinville accompagnait son mari."

"LL. AA. RR. ont été reçues, à leur descente à terre, par M. Le Maire, maire, M. le sous-préfet, le commandant de la place, le commissaire-général de la marine, qui les ont accompagnées à l'église Notre-Dame, où elles ont été reçues par le clergé. Après la messe, les nobles visiteurs se sont rendus au bel établissement de *Frascati*, où un déjeuner leur a été offert par messieurs les commissaires des Régates."

—On écrit d'Eu, le 28 août:

"Le roi a reçu de S. M. la reine de la Grande-Bretagne la réponse à la notification du mariage de S. A. I. Mme. la princesse Françoise-Caroline, du Brésil. Cette lettre a été remise à M. le ministre des affaires étrangères par S. Exc. lord Cowley ambassadeur de S. M. britannique."

"Ce matin, à sept heures vingt minutes, le prince et la princesse de Joinville sont revenus au Tréport de leur excursion au Havre."

"Dans la nuit de samedi à dimanche, ordre est arrivé au colonel du régiment d'artillerie en garnison à Douai de faire partir *en poste*, pour la résidence royale d'Eu, quarante canonniers avec leurs pièces. En conséquence, hier dimanche, à quatre heures du matin, des chevaux de poste attelés aux pièces emmenaient lestement à Eu ce détachement militaire. On disait à Douai que ces pièces étaient destinées à saluer l'entrée de la reine Victoria dans le château du roi."

"On annonce en outre que la musique particulière du roi est mandée pour samedi à la résidence royale."